



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 8 février 2011
Compte rendu affiché le : 11 février 2011
Date de la convocation : 26 janvier 2011

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 21	Présents : 20
Votants : 23	Votants : 22

Présents:

CCPSG : JY Charbonnier, C Besset, F Lornage, F Tardy,
CCFL : C Berthet (2), C Bruyère, P Gonon, L Rousset, M Séon, G Vincent (2),
SIAHL: R Bouchut, M F Larue, P Morales
SEM : P Guyot,
Autres communes: M Piot, G Villemagne, A Barcet, A Pallandre, D Laval, Mme M Grange,

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : E Vocanson, G Vivien, R Gros, G Thizy, R Louat, M Chambonnet, O Bouchut, E Rousset

N°279 Choix d'une entreprise dans le cadre du marché à bons de commande

Monsieur le Président explique que lors de la réunion de bureau du 25 janvier 2011, puis lors de la réunion des commissions travaux et communication le 3 février 2011, les résultats de la consultation ont été présentés.

7 entreprises ont répondu : Bercet, Forézienne d'entreprise, Font TP, Poyet TP, Lacassagne, Naulin et TPCF

Après analyse des offres, il ressort que c'est l'entreprise Lacassagne qui obtient la meilleure note. Le classement des entreprises est le suivant :

Entreprises	Bercet	Forézienne	Font TP	Poyet TP	Lacassagne	Naulin	TPCF
Montant de l'offre, classement	2	7	4	3	1	6	5
Valeur technique : classement	1	2	1	1	1	1	1
Moyen du candidat : classement	2	1	1	3	1	1	1
Classement final	2	7	4	3	1	6	5

Monsieur le Président propose de retenir l'entreprise Lacassagne pour le marché à bon de commande pour un an renouvelable deux fois.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer le marché avec l'entreprise Lacassagne de Chazelles sur Lyon

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 8 février 2011
Le Président
J Y Charbonnier